

La cathédrale de Rimouski : de lieu de culte à Grande Bibliothèque

Mémoire présenté

à

M. Kurt Vignola

Par

Pascal Gagnon

(Président de la Société rimouskoise du patrimoine de 2012 à 2016)

366, rue Saint-Robert, Rimouski, G5L 4T4

Rémi Lavoie

(Président du Musée régional de Rimouski de 2008-2016)

244 Mgr. Plessis, Rimouski, G5L 5E1

Jean-François Lepage

588 Rue des Vétérans, Rimouski, G5M 0M6

(Président de la Société rimouskoise du patrimoine de 2010 à 2012)

Le samedi 3 juin 2017

Rimouski

Table des matières

Introduction	2
1. Les styles gothique et néogothique	2
2. La cathédrale Saint-Germain : un bâtiment en constante évolution	4
3. La volonté de sauver un bâtiment menacé	6
4. Des principes à respecter en vue de la réanimation de la cathédrale	10
5. La vocation à venir de la cathédrale	14
6. Conclusion	17
Médiagraphie	18

Introduction

Comme beaucoup d'autres églises québécoises, l'avenir de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski est aujourd'hui menacé. Fermée depuis novembre 2014 à cause de son état de délabrement, la population rimouskoise cherche depuis à la préserver. Les choix oscillent entre une démolition pure et simple, lui conserver sa vocation culturelle ou encore lui conférer nouvelle vocation. Jusqu'à maintenant, deux comités ont été formés afin de préserver l'édifice. L'un comme l'autre cependant n'a pas consulté la population préalablement à ses travaux. La question se pose, qu'en est-t-il de l'acceptabilité sociale auprès de la communauté à l'égard des usages à venir de la cathédrale ?

Le présent mémoire inscrit notre cathédrale dans une perspective historique. D'abord sont présentés les styles gothique et néogothique auxquels se réfère l'architecture de la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Suit une illustration des étapes vécues par le bâtiment qui, depuis sa construction, est en perpétuelle évolution. Évolution lui ayant permis d'éviter, déjà, la démolition. Ce qui conduit à aborder la volonté de sauver le bâtiment. Cette volonté repose sur des principes qui doivent être respectés en vue d'en assurer la réanimation. Qui dit réanimation, dit avenir. Enfin, est déposée une proposition visant à assurer la pérennité de notre cathédrale.

En somme, ce mémoire prône que tout nouvel usage de la cathédrale devrait tenir compte de l'intégration respectueuse de l'histoire, de l'architecture et de la vocation communautaire, éducative, réflexive et de mémoire de tout temps confiée à une cathédrale.

1. Les styles gothique et néogothique

Le style gothique apparaît au XII^e siècle en Europe, dans la région parisienne plus précisément. Dans les années 1140, l'église de Saint-Denis subit des rénovations sous les ordres de l'abbé des lieux, Suger. C'est là que l'on voit apparaître les formes typiques de cet art : l'arc brisé (un emprunt fait aux Arabes), les voûtes sur croisées d'ogives, l'arc-boutant et les nombreux vitraux. L'idée à la base de ces innovations est de faire entrer la lumière dans ces églises qui se veulent très hautes, toutes en verticalité. Les craintes de l'An mil sont passées. Les perceptions des chrétiens changent et ils ne craignent plus Dieu mais veulent plutôt s'en rapprocher¹. Voilà pourquoi on construit alors à la verticale, comme pour donner à nos prières un élan vers le Ciel. Voilà pourquoi on laisse la lumière

¹ Georges Langlois et Gilles Villemure, *Histoire de la civilisation occidentale*, Montréal, Beauchemin, 2005, p. 107-110.

pénétrer dans l'église par les nombreuses ouvertures, c'est un peu comme si on y laissait entrer ce Dieu de Lumière.

La façade gothique se décompose en trois étages : le portail, la rosace et la tour du clocher apparaissent au cœur des villes d'Europe. L'architecture gothique est associée au mouvement d'urbanisation d'alors. Tous, dans ces cités en développement, contribuent à la construction de la cathédrale. Le clergé, la bourgeoisie le Tiers-État participent sinon au financement, sinon à la construction de ces édifices qui font la fierté, l'orgueil de la ville². On engage les meilleurs artisans et le mot d'ordre semble être *Toujours plus haut!*

Dès lors que la cathédrale est construite, elle devient le centre de la vie urbaine où se tiennent les grandes manifestations sociales, culturelles et intellectuelles. Le chant grégorien s'épanouit dans ces grandes cathédrales, la polyphonie y naît, des pièces de théâtre y sont jouées. À proximité naissent de hauts lieux du savoir, les universités³. Bref, les cathédrales gothiques contribuent à structurer le milieu urbain.

L'architecture gothique demeurera populaire tout le reste du Moyen Âge jusqu'à ce qu'elle cède à un mouvement nouveau en provenance d'Italie. C'est la Renaissance, qui s'inspire de l'art gréco-romain, suivie elle-même par le baroque et le classicisme. Le style gothique revient en force au XIX^e siècle. On l'appelle désormais le néogothique, autrement dit, le nouveau gothique.

Les premières manifestations de ce renouveau apparaissent au XVIII^e siècle en Angleterre. Au XIX^e siècle, des architectes comme Charles Barry et Augustus Pugin donnent un élan au néogothique lorsqu'ils conçoivent les nouveaux bâtiments du Parlement de Londres dont les travaux débutent en 1837⁴.

En France, Viollet-le-Duc restaure de nombreux bâtiments gothiques, dont la cathédrale Notre-Dame-de-Paris dès 1844⁵. En Allemagne, Karl Friedrich Schinkel termine enfin la cathédrale de Cologne dont

² *Ibid.* p. 110

³ *Ibid.*, p. 110-111.

⁴ The Editors of Encyclopaedia Britannica, "Houses of the Parliament", *Encyclopaedia Britannica*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

⁵ Martin Bressani, « VIOLLET-LE-DUC EUGÈNE EMMANUEL - (1814-1879) ». Universalis éducation [En ligne], *Encyclopædia Universalis*, page consultée le 17 mai 2017.

la construction avait débuté en 1247 pour s'interrompre en 1560, faute d'argent. Schinkel reprend l'œuvre en 1841 et elle se termine en 1880, plus de 632 ans après le début des travaux⁶.

Au Québec, de nombreux bâtiments sont construits à la mode néogothique dont l'église Notre-Dame à Montréal, débutée par James O'Donnell en 1824, terminée par Victor Bourgeau à la fin du XIX^e siècle⁷. L'église Saint-Pierre Apôtre de Montréal, construite entre 1851 et 1853 est aussi une œuvre de Bourgeau. Il s'en inspirera pour créer ensuite la cathédrale L'Assomption de Trois-Rivières dont la construction débute en 1854 et s'achève au début du XX^e siècle. Il inspire également pour celle de Saint-Germain de Rimouski (1854-1862).

2. La cathédrale Saint-Germain : un bâtiment en constante évolution

L'initiateur du projet de construction de la cathédrale Saint-Germain est le curé Cyprien Tanguay. Il s'agit de la première grande œuvre de ce personnage reconnu pour ses études généalogiques canadiennes françaises. Luc Noppen va jusqu'à le considérer comme l'un des architectes du bâtiment⁸, qui a été construit afin d'accueillir un siège épiscopal. En 1867, cette église paroissiale devient effectivement une cathédrale. L'évêque qui s'y installe est Jean Langevin, frère d'Hector Langevin, Père de la Confédération. Mgr Langevin devient d'ailleurs, tout au long de son épiscopat, un ardent promoteur de la Confédération canadienne⁹.

Construite de 1854 à 1862 elle est aussi l'œuvre de l'architecte Victor Bourgeau, l'un des architectes canadiens-français les plus prolifiques du XIX^e siècle. Cet architecte a construit près de 200 bâtiments religieux, mais seulement trois cathédrales : celles de Montréal, Trois-Rivières et Rimouski¹⁰. En 1858, il soumet aux syndics les plans définitifs du bâtiment.

⁶ Richard Copans, *La Cathédrale de Cologne*, ARTE France, [DVD], 2013, 26 minutes.

⁷ Gilles Lauzon, "Basilique Notre-Dame de Montréal", Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, [En ligne], page consultée le 18 mai 2017.

⁸ Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, directeurs, *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, Rimouski, Les Éditions de L'Estuaire, 2017, p. 330.

⁹ Gilles Carle, Camille Coudari, Jacques Lacoursière, *Épopée en Amérique : une histoire populaire du Québec*, Imavision, [DVD], 2005, 4 DVD.

¹⁰ Yvon Provost, Danielle Pigeon, *Victor Bourgeau, architecte, 1809, 1888*, Société Radio-Canada, [VHS], 1984, 26 min. 58 sec.

De style néo-gothique, la cathédrale Saint-Germain possède un aménagement intérieur tout en verticalité laissant pénétrer la lumière avec un plafond de voûtes sur croisées d'ogive. Au départ, l'intérieur de la cathédrale Saint-Germain est très peu ornementé, conformément aux plans soumis par Victor Bourgeau. Plusieurs ajouts au décor sont faits au fil des ans. En 1874-1875, un jubé est ajouté à l'arrière de la cathédrale afin d'accueillir un orgue. En 1902-1903, une abside est ajoutée à l'édifice. En 1909, un baldaquin apparaît dans le chœur, puis, en 1920-1921, des ajouts sont faits au décor intérieur et des galeries latérales sont ajoutées à la nef¹¹. Il en résulte un décor surchargé qui compromet les caractéristiques essentielles de l'art gothique que sont la verticalité et la luminosité. La cathédrale fait cependant l'objet d'une restauration en 1967 qui lui redonne ses caractéristiques néo-gothiques d'origine.

La construction de la cathédrale entraîne le développement de Rimouski : palais de justice, presbytère, collège, Institut maritime du Québec, Université du Québec s'établissent autour d'elle. La cathédrale revêt donc une importance particulière pour la communauté rimouskoise. Elle contribue à faire de Rimouski la métropole de l'Est du Québec. Elle est le point central de la ville, elle distingue l'est et l'ouest et en est, encore aujourd'hui, le bâtiment le plus haut. En 1950, un incendie rase le tiers de la ville mais s'arrête symboliquement au mur de la cathédrale.

Cet édifice tient aussi son importance du fait qu'il s'agit de la plus vieille cathédrale catholique du Québec avec celle de Trois-Rivières, deux édifices dont la construction a débuté en 1854¹². Par ailleurs, au Québec, il n'y a aujourd'hui que 5 cathédrales liées à un archidiocèse : celles de Gatineau, Montréal, Sherbrooke, Québec et bien sûr, Rimouski.

De plus, la cathédrale rimouskoise contient l'un des orgues les plus puissants au Québec. Le plus puissant en tous cas à l'est de la ville de Québec. Ses 63 jeux et ses 4500 tuyaux font de la cathédrale Saint-Germain, le seul endroit dans l'Est du Québec où il est possible de jouer certains répertoires. Construit à l'origine par la maison Casavant, l'orgue a été restauré en 1979 par Guilbeault et Therrien. Cela en ferait, selon des organistes québécois et européens, l'un des instruments les plus importants de la province de Québec. Sa valeur est estimée, selon l'organiste Gérard Mercure, à environ 3 000 000 de dollars¹³.

11 Pascal Gagnon, *Proposition de Statut*, Rimouski, Société rimouskoise du patrimoine, 2015, p. 8-10.

12 Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *op.cit.* p. 373.

13 *Ibid.*, p. 193.

Enfin, l'année 2017 marque pour l'ensemble des Canadiens le 150^e anniversaire de la Confédération. Pour les Rimouskois, 2017 marque aussi l'année du 150^e anniversaire de leur diocèse. Un anniversaire qui doit être célébré avec une cathédrale fermée, menacée de démolition.

3. La volonté de sauver un bâtiment menacé

La restauration de 1967 a été un choc pour plusieurs Rimouskois. Ces derniers s'étaient attachés au bâtiment tel qu'il se présentait avant 1967. Or, ce que l'architecte Firmin Lepage a fait, c'est de lui redonner ses caractéristiques néo-gothique. Il a enlevé tous les ajouts du XX^e siècle qui dénaturaient son style original, notamment les galeries latérales et le baldaquin qui brisaient la luminosité de l'édifice et son élan vertical. En outre, les boiseries et le mobilier ont dû être refaits. Lepage a alors opté pour des boiseries et un mobilier de style moderne, en conformité avec l'article 12 de la charte de Venise adoptée quelques années plus tôt¹⁴.

Cependant, bien qu'issue d'une longue réflexion de l'architecte, de la Commission d'art sacré du diocèse de Rimouski, des membres du conseil de fabrique et d'une validation auprès de la population lors d'une consultation publique, l'œuvre de restauration s'est avérée incomprise. Beaucoup de Rimouskois ont eu l'impression que l'on y avait enlevé des éléments originaux de l'édifice alors que ce n'était pas le cas. Dans les années qui ont suivi, une campagne de dénigrement de la cathédrale a débuté et s'est répandue à une partie de la population : l'intérieur de l'édifice aurait été saccagé par le curé et l'architecte¹⁵...

Dans les années 2000, le ministère de la Culture et des Communications confie le mandat au Conseil du patrimoine religieux d'évaluer la valeur patrimoniale des églises québécoises. Ces évaluations sont réalisées par des comités régionaux. Au Bas-Saint-Laurent, la cathédrale Saint-Germain de Rimouski reçoit alors la cote D, l'une des plus basses. À titre de comparaison, la cathédrale de Trois-Rivières en Mauricie, qui a subi un traitement similaire à celle de Rimouski dans les années 1960, a reçu la cote A. Cette sous-évaluation a pour effet d'exclure la cathédrale Saint-Germain des subventions attribuées au patrimoine religieux, puisque seuls les édifices cotés A, B et C y ont droit¹⁶.

14 Piero Gazzola et al., *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)*, Venise, ICOMOS, 1964, p. 3.

15 Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *op.cit.* p. 320-321.

16 *Idem.*

Les derniers travaux majeurs ont été faits en 1967 à l'intérieur de l'édifice seulement. Voilà plus de 100 ans que l'extérieur n'a pas subi de rénovations significatives. Cela a maintenant pour résultat de nombreuses infiltrations d'eau dans la toiture et la maçonnerie de l'édifice. En novembre 2014, sous l'effet de l'humidité, des plaques de plâtre commencent à se détacher des voûtes à l'intérieur de l'édifice¹⁷. À la suite de recommandations d'architectes et d'ingénieurs, l'archevêque de Rimouski ferme la cathédrale jusqu'à ce que des réparations permanentes y soient réalisées.

Dans la population, c'est la stupéfaction : comment a-t-on pu laisser dépérir le bâtiment le plus emblématique de la ville de Rimouski ? Dans les mois qui suivent, la Société rimouskoise du patrimoine prépare un dossier qu'elle soumet au ministère de la Culture afin de faire classer la cathédrale comme immeuble patrimonial¹⁸. Cela donnerait accès à une bonne partie de l'argent nécessaire à la restauration de l'édifice. En plus de préparer un dossier de classement, la Société rimouskoise du patrimoine a tenté auprès du Conseil du patrimoine religieux de faire changer la cote de la cathédrale.

Dès l'annonce de la fermeture de la cathédrale Saint-Germain, la Société rimouskoise du patrimoine (SRP) est intervenue des dizaines de fois dans les médias afin de modifier la perception quant à la valeur patrimoniale de la cathédrale, particulièrement de son intérieur. Des conférences ont été prononcées, deux à Rimouski et une au Forum sur le patrimoine religieux à Québec. Cette dernière conférence a eu lieu en novembre 2015 devant de nombreux intervenants et spécialistes du patrimoine religieux québécois. La SRP a obtenu l'appui d'organismes de défense du patrimoine comme la Fédération Histoire Québec et Action Patrimoine lorsqu'il a été question de faire classer l'édifice.

Dès 2015, des archéologues associés au Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ont effectué des fouilles dans le bâtiment. Des sépultures ont notamment été découvertes. L'idée derrière ces fouilles était de mieux comprendre le bâtiment dans l'état où il se trouve actuellement et de permettre l'amorce d'une réflexion quant à son avenir.

17 Thérèse Martin, "Une chute de matériaux a précipité la fermeture de la cathédrale de Rimouski", *L'Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

18 Thérèse Martin, "La valeur de la cathédrale de Rimouski est incontestable", *L'Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

En mai 2015, l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) a tenu son congrès annuel à Rimouski. Des activités ont été organisées en lien avec l'importance de la cathédrale. Tout d'abord une exposition des artefacts trouvés par les archéologues a été présentée dans l'ancienne sacristie de la cathédrale. Des visites guidées du centre-ville ont été effectuées par un enseignant en histoire afin d'expliquer le rôle de la cathédrale dans le développement de Rimouski. Enfin, un panel d'historiens, parmi lesquels se trouvait Luc Noppen s'est prononcé sur la valeur patrimoniale de l'édifice.

Pendant ce temps, un comité de sauvegarde, *Cathédrale 1862*, est mis en place. Se basant sur la situation financière précaire de la Fabrique, ce comité propose de donner une nouvelle vocation à l'édifice. Au début de l'automne 2015, une proposition concrète est faite : y loger la coopérative d'artistes Paradis qui se cherche un nouveau bâtiment depuis plusieurs années déjà. À la fin de l'hiver 2016, le comité dévoile des plans d'architectes dans les médias. Au total, c'est un projet de près de 20 millions de dollars, dont 5 minimalement pour restaurer l'édifice. De nouveau, c'est la stupéfaction dans le milieu, non seulement la cathédrale changerait radicalement de vocation, mais en plus, son intérieur serait complètement modifié : les $\frac{2}{3}$ de la voûte seraient cloisonnés sur quatre étages¹⁹.

En réaction, le comité Cathédrale 2016 naît et propose que la cathédrale conserve sa vocation religieuse et affirme que la restauration peut se faire pour beaucoup moins que 5 millions. Dès lors, c'est la confrontation dans les médias²⁰. Au bout de quelques semaines, le comité 1862 annonce qu'il se range derrière les arguments du comité 2016 et qu'il cesse ses activités²¹. Cependant, les relations entre le conseil de fabrique, qui gère la cathédrale, et le comité 2016 sont mauvaises, des conflits éclatent, le projet de restauration de l'édifice échoue²².

C'est alors que le ministère de la Culture informe la Société rimouskoise du patrimoine de sa décision : la cathédrale ne sera pas classée. Selon les fonctionnaires du ministère, elle n'a qu'un intérêt local et les travaux de 1967 lui ont nuit²³. Il n'y a donc aucune aide financière à attendre de la part du

19 Thérèse Martin, "Le projet d'une deuxième vie pour la cathédrale de Rimouski", *L'Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

20 Charles Lepage, "Accueil favorable au projet du comité Cathédrale 2016", *L'Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

21 Pierre Michaud, "Le comité Cathédrale 1862 laisse le champ libre à l'autre option", *L'Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

22 Sonia Lévesque, "Le torchon brûle entre le comité Cathédrale 2016 et la Fabrique Saint-Germain", *L'Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

23 Marie-Claude Champoux, *Lettre à Marielle Esclapez, présidente de la Société rimouskoise du patrimoine*, Québec, 20 octobre 2016. 1 page.

gouvernement du Québec. D'autant plus que la tentative de revoir la cote attribuée par le Conseil du patrimoine religieux a aussi été un échec, le Conseil ne voulant pas créer un précédent.

À l'automne 2016, l'archevêque de Rimouski annonce finalement qu'une consultation publique portant sur l'avenir de la cathédrale aura lieu. Son objectif est de permettre à l'ensemble de la population de réfléchir à l'avenir du bâtiment et ultimement, de sauver cet emblème, peu importe la vocation qui sera choisie²⁴.

Bref, malgré les critiques persistantes quant à la restauration de 1967, il existe une forte volonté dans la communauté de sauver la cathédrale. Jusqu'à tout récemment, c'est l'absence de consultation de la population qui a semblé être la cause de discorde, deux comités concurrents présumant chacun de l'appui populaire qui leur était accordé.

Pendant ce temps, l'état de la cathédrale continue de se dégrader. Les infiltrations d'eau ont endommagé sa toiture. La tôle est à changer ainsi que les planches sur lesquelles elle repose. Selon l'architecte qui a inspecté l'édifice, la moitié de ces planches sont pourries. La maçonnerie des contreforts, qui soutiennent les murs, est aussi à refaire en plusieurs endroits. Certains contreforts sont carrément à reconstruire car ils ne jouent plus leur rôle structural. La tour du clocher présente aussi des infiltrations d'eau qui ont endommagé sa structure de bois²⁵. À un tel point que les cloches ne sont plus actionnées, de crainte de causer des dommages plus importants.

Depuis plus de deux ans, à l'intérieur, le plâtre s'effrite sous les voûtes à cause des infiltrations d'eau. Des plaques de plâtres tombent régulièrement du plafond. Le pourtour des fenêtres se désagrège, aussi à cause de l'humidité, ce qui laisse s'échapper la Vermiculite, utilisée il y a plusieurs années pour isoler l'édifice. Les fenêtres de l'édifice sont à changer. Les portes devront quant à elles être restaurées ou changées afin de prévenir les infiltrations d'eau et d'air. Plus le temps passe, plus l'édifice se détériore. D'autant plus que la Fabrique, à court d'argent, y a considérablement réduit le chauffage.

Récemment, des toiles de plastique ont été installées dans l'entre-toit afin de diriger l'eau qui s'infiltrer vers des tuyaux qui traversent la nef et qui se jettent à l'extérieur du bâtiment. Des filets de sécurité ont

24 Denis Leduc, "Pas de solution rapide pour l'avenir de la cathédrale de Rimouski", *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 18 mai 2017.

25 René Roy, *Pour des raisons de sécurité, la cathédrale de Rimouski ferme temporairement ses portes*, Rimouski, Fabrique St-Germain, 2014, p.1.

été installés sur les murs extérieurs pour prévenir des accidents en cas de chute de pierres. Au total, en 2015, le coût des travaux de restauration était estimé à plus de 5 millions de dollars²⁶.

4. Des principes à respecter en vue de la réanimation de la cathédrale

Depuis sa fermeture, le dossier de la cathédrale Saint-Germain a pris énormément de place dans les médias régionaux, faisant même quelques percées au niveau national. Cela témoigne sans doute de l'attachement que les Rimouskois portent à l'édifice. Le débat est orienté sur l'usage à venir de la cathédrale. Doit-on la conserver comme lieu de culte, ou doit-on lui attribuer une nouvelle vocation ? Au moment d'écrire ces lignes, les résultats du sondage mené dans le cadre de la consultation publique ne sont pas encore connus. Impossible donc de présumer du type d'usage souhaité par la population rimouskoise. Malgré tout, certains principes peuvent nous guider vers une ou des solutions qui seraient socialement acceptables.

Vu l'importance que le bâtiment occupe dans l'histoire rimouskoise et québécoise, il apparaît d'emblée que nous devons procéder à une réanimation de l'édifice plutôt qu'à un simple recyclage. Dans le livre *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, l'architecte à la retraite, Michel L. Saint-Pierre, distingue bien ces deux concepts. Il nous apprend qu'un recyclage se limite à une "récupération, modernisation, transformation, conversion, réhabilitation et qui ne s'embarrasse d'aucune précaution méthodologique"²⁷. Une réanimation quant à elle "a pour fin d'adapter un édifice ou un aménagement aux exigences actuelles, soit en permettant aux anciennes fonctions de se poursuivre, soit par un changement d'affectation". Un tel projet nécessite de trouver le juste équilibre entre les contraintes de restauration, qui concernent la conservation, et les exigences de réanimation qui concernent la modification"²⁸.

L'architecte montréalaise Phyllis Lambert a déjà affirmé "que le meilleur usage qu'on peut faire d'un édifice est celui pour lequel il a été construit"²⁹. Dans un monde idéal, la cathédrale Saint-Germain devrait donc demeurer un lieu de culte. Nous pourrions ainsi préserver son usage et son intégrité architecturale. Cependant, comme c'est le cas un peu partout au Québec et en Occident, la pratique

26 [Anonyme], "Cathédrale de Rimouski : aucun espoir de la conserver sans aide extérieure", *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 25 mai 2017.

27 Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *op.cit.* p. 177.

28 *Idem.*

29 Yvon Provost, Danielle Pigeon, *op.cit.*

religieuse a connu une baisse constante, brutale même, à Rimouski depuis plusieurs décennies. Déjà en l’an 2000, seuls 20 % des catholiques québécois assistaient à la messe toutes les semaines. De ces personnes qui pratiquaient alors hebdomadairement, 9 % étaient âgés entre 25 et 54 ans et 5 % étaient âgés entre 18 et 34 ans³⁰. Depuis, la tendance a continué de s’accroître. En témoignent les montants recueillis lors des campagnes annuelles de capitation et lors des messes qui, depuis 2008, ne parviennent plus à équilibrer les revenus de la Fabrique Saint-Germain³¹. La situation rimouskoise s’inscrit donc dans un grand phénomène de civilisation, dans une tendance lourde que nous ne pouvons pas inverser localement.

La fonction actuelle de la cathédrale se révèle ainsi de moins en moins utile à l’ensemble de la société rimouskoise. Or, la Charte de Venise, adoptée par le Conseil International des Monuments et des Sites en 1964, précise dans son article 5 que “La conservation des monuments est toujours favorisée par l’affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société³²...” Depuis des siècles, à l’échelle internationale, de nombreux exemples viennent soutenir ce principe. On n’a qu’à penser au Panthéon de Rome qui fut converti en église au Moyen-Âge, lui assurant ainsi un usage continu. Le Colisée fut quant à lui laissé à l’abandon et pillé pendant des siècles jusqu’à ce qu’un pape en fasse un lieu de mémoire dédié aux martyres chrétiens. À Constantinople, la cathédrale Sainte-Sophie fut convertie en mosquée à la suite de la prise de la cité par les Turcs. À Paris, la Tour Eiffel qui n’avait été construite que pour durer le temps de l’Exposition universelle de 1889 a par la suite été munie d’une antenne de radio et est devenue l’attraction touristique par excellence à Paris, accueillant un site d’observation de la ville, un musée, un restaurant, etc. Plus près de nous, l’ancienne chapelle du Séminaire de Rimouski fut convertie en bibliothèque peu après l’avènement des cégeps. L’actuel musée régional a quant à lui été une église, un collège, un couvent avant de connaître sa fonction actuelle. La maison Lamontagne, autrefois une maison d’habitants, est devenue aujourd’hui un véritable outil didactique permettant la mise en valeur de l’architecture québécoise.

Cependant, l’article 5 de la Charte de Venise précise aussi : “une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l’ordonnance ou le décor des édifices. C’est dans ces limites qu’il faut concevoir et que l’on peut autoriser les aménagements exigés par l’évolution des usages et des

30 Paul Eid et Ramon Avila, “Portrait religieux du Québec en quelques tableaux”, *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, [En ligne], page consultée le 25 mai 2017.

31 Denise Dumais et al., *Pour assurer la suite de la mission de la paroisse St-Germain. Rapport du comité avisier*, Rimouski, 2014, p. 9.

32 Piero Gazzola et al., *Op.cit.*, p. 2.

coutumes.³³ L'usage nouveau de la cathédrale, s'il y a en a un, devra donc respecter les principes à la base de l'architecture gothique, à savoir la verticalité et la luminosité. Idéalement, cet usage devra permettre de conserver certains éléments du décor, comme les grandes poutres qui soutiennent la voûte et les croisées d'ogives. La couleur blanche des murs de plâtre devrait aussi être préservée, puisqu'elle permet d'accentuer l'effet lumineux voulu dans l'architecture gothique et néogothique.

L'article suivant (6) de la charte nous dit quant à lui que "La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.³⁴" En ce sens, il ne saurait être question de cloisonner l'intérieur de la voûte de telle sorte qu'on compromettrait la volumétrie actuelle de l'édifice. Le visiteur qui entrera dans une cathédrale réanimée devra immédiatement pouvoir observer la nef actuelle dans toute sa hauteur et sur tout son axe ouest-est. Si des aménagements devaient être réalisés, comme des salles de travail, des bureaux, etc. ceux-ci devraient normalement prendre place dans l'ancien jubé, au-dessus de l'actuel portique, dans les locaux de l'actuelle sacristie ou encore dans les collatéraux. Si c'est possible, les aménagements des collatéraux devraient favoriser des aires ouvertes.

De tels aménagements auraient non seulement le mérite de mettre en valeur la cathédrale et son architecture mais, en plus, cela permettrait de conserver l'orgue actuel qui est un instrument d'une très grande valeur artistique, tel que l'a démontré le président des Amis de l'orgue Gérard Mercure dans le livre sur la cathédrale. Quoi qu'il en soit, tout aménagement intérieur aura une influence sur la sonorité de l'orgue que nous ne pouvons actuellement prédire. C'est pourquoi il faudra faire appel à des spécialistes comme le suggère Mercure dans son texte³⁵.

La nef de la cathédrale abrite de nombreuses œuvres d'art, notamment un chemin de croix, les vitraux, le tableau de saint Germain et de nombreuses sculptures en bois. L'usage et les aménagements à venir de la cathédrale devront permettre d'y conserver ces objets et de les mettre en valeur. Cela serait en conformité avec l'article 8 de la charte de Venise qui affirme que "Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.³⁶" Dans cette optique, le

33 *Idem.*

34 *Idem.*

35 Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *op.cit.* p. 192-193.

36 Piero Gazzola et al., *Op.cit.*, p. 2.

meubler (ambons, autel, tabernacle, etc.) créé par Firmin Lepage en vue de la restauration de 1967 devrait lui aussi être conservé. Tout comme le dépouillement général de l'intérieur de l'édifice, l'utilisation d'un matériau brut comme le granit semble nous renvoyer aux origines de l'Église primitive et aux paroles de Jésus à Simon-Pierre : "Tu es Pierre. Et sur cette pierre je bâtirai mon Église..." Et cette pierre, chez-nous, réside dans le socle de la communauté rimouskoise.

Un autre endroit qui pourrait être réaménagé sans toucher aux caractéristiques essentielles du monument est l'ancienne sacristie, aujourd'hui la salle Saint-Germain, située près de la rue Sainte-Marie. Celle-ci offre un vaste espace qui pourrait facilement être cloisonné et utilisé à des fins diverses. À la limite, cette partie de la cathédrale, ou toute autre partie, pourrait même être agrandie.

Tel que le précise l'article 13 de la charte de Venise, "Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant". Très souvent, les édifices gothiques et néogothiques comme la cathédrale sont munis, à l'extérieur, d'arcs boutants de culées et de contreforts comme structures de renforcement. Une adjonction du côté du presbytère ou à l'arrière de la cathédrale ne compromettrait donc pas l'équilibre et la composition de l'édifice. L'idée serait d'intégrer le tout à l'environnement notamment constitué du presbytère, de la Place du 6 mai 1950 et de la salle de spectacles. En ce sens, l'agrandissement de la Maison de la Littérature dans le Vieux-Québec pourrait servir d'inspiration³⁷.

Au-delà des considérations purement architecturales et urbanistiques, il faut se rappeler que l'église de Saint-Germain de Rimouski est d'abord et avant tout une cathédrale. Celle d'un archidiocèse qui plus est. Cela la classe, selon Luc Noppen "au sommet de la hiérarchie des églises, qui toutes, jouissent d'une position enviable en raison de leur caractère sacré. En soi, la cathédrale est un monument un peu plus sacré qu'un église³⁸". Noppen poursuit en écrivant : "En effet, plus une église se classe haut dans la hiérarchie patrimoniale, ce qui est à l'évidence le cas de la cathédrale Saint-Germain - du fait de la densité de ses valeurs patrimoniales -, plus son statut commande des usages qui soient respectueux de ces valeurs et de son poids symbolique dans la collectivité³⁹". Voilà pourquoi il faut aussi prendre en

37 Véronica Lê-Huu, "Coup d'oeil sur la Maison de la Littérature", *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 25 mai 2017.

38 Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *op.cit.* p. 368.

39 *Ibid.*, p. 368-369.

compte le principe du caractère sacré du bâtiment si nous désirons lui donner un nouvel usage. Ce caractère semble tellement important aux yeux de l'historien Noppen, qu'il affirme "qu'il est tout aussi important de convaincre le diocèse et la paroisse de continuer d'exercer une activité de culte dans le monument et d'y maintenir le siège épiscopal, si l'on ne veut pas qu'il perde tout son sens"⁴⁰.

Ce discours de Luc Noppen quant au caractère sacré et à l'importance du bâtiment est partagé par l'historien Nive Voisine. Pour lui, la cathédrale "n'est pas une église comme les autres. Elle est l'une des plus importantes, ne cédant en dignité qu'aux basiliques majeures de Rome"⁴¹... Pour Voisine, la cathédrale est aussi un milieu d'enseignement. "Sous l'impulsion des évêques, d'autres écoles se développent rapidement dans toutes les grandes villes. Dans certaines de ces villes, les maîtres et les étudiants désirant se soustraire à la tutelle autoritaire de l'évêque s'uniront à partir du XIIe siècle pour fonder des écoles de haut savoir : c'est ainsi que les universités naîtront à l'ombre des cathédrales."⁴² Voisine ne l'oublie pas, la cathédrale est un haut lieu de prière, c'est "la maison du peuple de Dieu"⁴³.

5. La vocation à venir de la cathédrale

Sur la base du lien d'appartenance avec la civilisation occidentale que constitue la cathédrale, de son histoire et des principes devant guider son usage, nous pourrions préconiser que le culte soit conservé à l'intérieur de la cathédrale. Cependant, nous ne pouvons nier la baisse de la pratique religieuse. C'est un fait qui va en s'accroissant. Il serait donc sage, de trouver une vocation civile et communautaire à l'édifice qui puisse être rassembleuse sans exclure totalement la notion de culte. Cette approche permettrait de conserver la cathédrale, voir même d'en augmenter la fréquentation sur une base régulière. À la rigueur, la vocation culturelle de la cathédrale pourrait disparaître, à condition de respecter les principes dont il a été question plus haut.

La cathédrale étant un monument d'importance nationale, un organisme d'importance nationale devrait s'y établir. À Rimouski, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est présentement à la recherche d'un nouveau bâtiment pour abriter ses locaux. Le coordonnateur régional, Guillaume

40 *Ibid.*, p. 369.

41 *Ibid.*, p. 1.

42 *Ibid.*, p. 3.

43 *Ibid.*, p. 5.

Marsan, a déjà manifesté de l'intérêt pour installer BAnQ dans la cathédrale Saint-Germain. Un intérêt avait par la suite été démontré afin d'acquérir le presbytère Saint-Germain⁴⁴. Quoiqu'il en soit, cela démontre l'objectif de BAnQ d'investir plusieurs millions de dollars à Rimouski afin de se relocaliser.

Avec BAnQ, la pérennité de la cathédrale est assurée : c'est un organisme d'envergure nationale, financé par l'État québécois qui n'est pas près de disparaître. En quelque sorte on pourrait même dire que tant qu'il y aura un État québécois, il y aura BAnQ. Avec cet organisme, l'accessibilité à la cathédrale est garantie. Pas besoin d'acheter un billet pour un spectacle ou déboursier pour un café, l'accès est gratuit. Outre la conservation et la diffusion de documents d'archives, BAnQ organise tout au long de l'année "expositions, conférences, ateliers, lectures publiques, Heure du conte en français et en d'autres langues, spectacles⁴⁵..."etc.

La mission de BAnQ, qui en est une de conservation et de diffusion du patrimoine⁴⁶ cadre bien dans le contexte de préservation et de mise en valeur de la cathédrale, de son histoire et de son mobilier. Les archives de la fabrique pourraient même être conservées sur place ainsi que tout éléments significatifs de notre patrimoine régional.

À défaut de demeurer un lieu de prière, la cathédrale demeurerait un lieu de réflexion, un lieu de recueillement ouvert à l'ensemble de la population. Elle demeurerait aussi un lieu d'enseignement et de diffusion du savoir.

La Ville de Rimouski serait un partenaire idéal. La bibliothèque Lisette-Morin pourrait bénéficier d'une association avec BAnQ dans la cathédrale. Ce type de partenariat permettrait à Rimouski de se doter d'une Grande bibliothèque, comme celle de Montréal. Dans une nef néogothique plus que centenaire, le résultat n'en serait que plus spectaculaire. La cathédrale deviendrait un pôle culturel majeur, non seulement pour le Bas-Saint-Laurent, mais aussi pour tout le Québec.

Le Musée régional de Rimouski pourrait profiter d'un partage des voûtes qui seraient construites pour BAnQ et ainsi y bonifier ses activités de collectionnement. Des institutions comme le Cégep et l'UQAR manquent d'espace pour conserver et mettre en valeur leurs archives. La réanimation de la

44 Denis Leduc, "Un intérêt confirmé pour le presbytère de la cathédrale de Rimouski", *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

45 [Anonyme], "BAnQ en bref", *banq.qc.ca*, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

46 [Anonyme], "Mission", *banq.qc.ca*, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

cathédrale en centre d'archives, ou mieux, en Grande Bibliothèque serait une belle opportunité à exploiter pour ces deux institutions. La Société d'histoire et de généalogie, la Société rimouskoise du patrimoine pourraient aussi y trouver leur place.

Quant au financement, nous connaissons déjà l'intérêt de BAnQ d'investir rapidement plusieurs millions à Rimouski. Si la bibliothèque Lisette-Morin y était associée, la Ville de Rimouski pourrait saisir l'occasion de bonifier l'offre déjà riche de son service Loisirs, culture et vie communautaire. Elle mettrait ainsi à profit de nouveaux espaces d'une incomparable richesse patrimoniale. De plus, sur les ondes de Radio-Canada, le premier ministre Philippe Couillard a déclaré que le gouvernement du Québec serait prêt à investir dans un projet qui serait rentable⁴⁷.

Nul doute que d'autres programmes d'investissement en culture et en infrastructures seront disponibles pour un tel projet. C'est d'autant plus vrai que les différents acteurs locaux s'entendraient enfin pour un partenariat contribuant à rendre vivante et accessible la cathédrale pour notre communauté.

Il importe de réunir rapidement les acteurs potentiels d'une réanimation prochaine et souhaitée de la cathédrale afin de cerner la nouvelle vocation pour ce bâtiment phare de l'histoire de la communauté rimouskoise et régionale. Ces acteurs, ensemble, permettraient de créer un contexte favorable à la présentation d'une nouvelle demande de classement qui démontre l'importance nationale de la cathédrale de Rimouski. Nous avons maintenant d'avantages d'outils qui nous permettent d'en faire la démonstration, en particulier le livre *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, publié au début du mois de mai. Le classement de la cathédrale permettrait d'obtenir une part importante du financement nécessaire à sa restauration. Cependant, avec le projet de loger BAnQ et d'éventuels partenaires dans la cathédrale, nous croyons que le financement attaché au classement n'est pas nécessaire à la réussite du projet, mais en serait un élément des plus facilitants.

⁴⁷ Richard Daigle, "Entrevue avec Philippe Couillard à l'émission Le monde aujourd'hui", *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

6. Conclusion

Le présent mémoire, rappelons-le, inscrit notre cathédrale dans une perspective historique et en présente la richesse architecturale. Il illustre également les étapes vécues par le bâtiment qui, depuis sa construction, n'a cessé d'évoluer afin de demeurer de son temps. Préserver ce monument et l'animer au profit de la communauté nous semble indispensables. Cette volonté de préservation repose sur des principes issus de la Charte de Venise et nous conduit à déposer une proposition visant à assurer la pérennité de notre cathédrale. Cette proposition, est celle d'en faire un écrin pouvant accueillir une part de la vie communautaire rimouskoise et régionale au point d'en devenir le pôle central. En sommes, ce mémoire prône que tout nouvel usage de la cathédrale puisse s'effectuer en respect de son histoire, de son architecture et du rôle communautaire, éducatif, et réflexif de tout temps confié à une cathédrale. Elle mise sur la convergence souhaitable d'acteurs aux intérêts et missions complémentaires. Plusieurs communautés ont déjà fait ce choix et leurs membres en profitent, notamment par le biais du tourisme religieux⁴⁸, sur lequel Rimouski pourrait également miser en évoquant, par exemple, Cyprien Tanguay ou Élisabeth Turgeon.

48 Jeanne Corriveau le laisse entendre dans *Le Devoir* du 8 mai 2017. « Avec le regain d'intérêt observé à l'égard du tourisme religieux au cours des dernières années, elles [les églises] sont donc susceptibles d'attirer des visiteurs en quête de découvertes architecturales. Témoins du passé, les lieux de culte racontent à leur façon l'histoire ». Jeanne Corriveau, « Patrimoine religieux, Les églises pour voir Montréal autrement », *Le Devoir*, 8 mai 2017, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

Médiagraphie

[ANONYME]. banq.qc.ca, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

[ANONYME]. “Cathédrale de Rimouski : aucun espoir de la conserver sans aide extérieure”, *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 25 mai 2017.

BRESSANI, Martin. « VIOLLET-LE-DUC EUGÈNE EMMANUEL - (1814-1879) ». Universalis éducation [En ligne], *Encyclopædia Universalis*, page consultée le 17 mai 2017.

CARLE, Gilles, Camille COUDARI, Jacques LACOURSIÈRE. *Épopée en Amérique : une histoire populaire du Québec*, Imavision, [DVD], 2005, 4 DVD.

CHAMPOUX, Marie-Claude. *Lettre à Marielle Esclapez, présidente de la Société rimouskoise du patrimoine*, Québec, 20 octobre 2016. 1 page.

COPANS, Richard. *La Cathédrale de Cologne*, ARTE France, [DVD], 2013, 26 minutes.

CORRIVEAU, Jeanne. « Patrimoine religieux, Les églises pour voir Montréal autrement », *Le Devoir*, 8 mai 2017, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

DAIGLE, Richard. “Entrevue avec Philippe Couillard à l’émission Le monde aujourd’hui”, *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

DUMAIS, Denise et al., *Pour assurer la suite de la mission de la paroisse St-Germain. Rapport du comité avisé*, Rimouski, 2014, 17 pages.

THE EDITORS OF ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA. “Houses of the Parliament”, *Encyclopaedia Britannica*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

EID, Paul et Ramon AVILA. “Portrait religieux du Québec en quelques tableaux”, *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, [En ligne], page consultée le 25 mai 2017.

GAGNON, Pascal. *Proposition de Statut*, Rimouski, Société rimouskoise du patrimoine, 2015, 24 pages.

GAZZOLA, Piero et al. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)*, Venise, ICOMOS, 1964, 4 pages.

LANGLOIS, Georges et Gilles VILLEMURE. *Histoire de la civilisation occidentale*, Montréal, Beauchemin, 2005, 341 pages.

LAUZON, Gilles. “Basilique Notre-Dame de Montréal”, *Encyclopédie du patrimoine culturel de l’Amérique française*, [En ligne], page consultée le 18 mai 2017.

LEDUC, Denis. “Pas de solution rapide pour l’avenir de la cathédrale de Rimouski”, *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 18 mai 2017.

LEDUC, Denis. “Un intérêt confirmé pour le presbytère de la cathédrale de Rimouski”, *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 29 mai 2017.

LÊ-HUU, Véronica. “Coup d’oeil sur la Maison de la Littérature”, *Radio-Canada.ca*, [En ligne], page consultée le 25 mai 2017.

LEPAGE, Charles. “Accueil favorable au projet du comité Cathédrale 2016”, *L’Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

LÉVESQUE, Sonia. “Le torchon brûle entre le comité Cathédrale 2016 et la Fabrique Saint-Germain”, *L’Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

MARTIN, Thérèse. “Une chute de matériaux a précipité la fermeture de la cathédrale de Rimouski”, *L’Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

MARTIN, Thérèse. “La valeur de la cathédrale de Rimouski est incontestable”, *L’Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

MARTIN, Thérèse. “Le projet d’une deuxième vie pour la cathédrale de Rimouski”, *L’Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

MICHAUD, Pierre. “Le comité Cathédrale 1862 laisse le champ libre à l’autre option”, *L’Avantage*, [En ligne], page consultée le 17 mai 2017.

PROVOST, Yvon, Danielle PIGEON. *Victor Bourgeau, architecte, 1809, 1888*, Société Radio-Canada, [VHS], 1984, 26 min. 58 sec.

ROY, René. *Pour des raisons de sécurité, la cathédrale de Rimouski ferme temporairement ses portes*, Rimouski, Fabrique St-Germain, 2014, 1 page.

THUOT, Jean-René, Kurt VIGNOLA et Nicolas BEAUDRY, directeurs. *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, Rimouski, Les Éditions de L’Estuaire, 2017, 389 pages.